

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2018-2019

4 FÉVRIER 2019

PROJET DE DÉCRET

VISANT À RENFORCER LA QUALITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'ACCUEIL DE LA
PETITE ENFANCE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE(1)

—

AMENDEMENT(S)
DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

—

(1) Voir Doc. n°739 (2018-2019) n°1

TABLE DES MATIÈRES

- | | | |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| 1 | Amendement n°1 déposé par Mme Véronique Salvi, Mme Catherine Moureaux, Mme Savine Moucheron et Mme Isabelle Emmery | 3 |
| 2 | Amendement n°2 déposé par Mme Véronique Salvi, Mme Catherine Moureaux, Mme Savine Moucheron et Mme Isabelle Emmery | 3 |

1 Amendement n°1 déposé par Mme Véronique Salvi, Mme Catherine Moureaux, Mme Savine Moucheron et Mme Isabelle Emmery

A l'article 13 du projet de décret visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française, modifiant l'article 6 du décret ONE, les termes « Par dérogation à l'article 7 du présent décret, sont » sont remplacés par le terme « Sont ».

Justification

Il s'agit d'un amendement technique qui a pour but de corriger un renvoi d'article erroné.

2 Amendement n°2 déposé par Mme Véronique Salvi, Mme Catherine Moureaux, Mme Savine Moucheron et Mme Isabelle Emmery

A l'article 14 du projet de décret visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française, le terme « 6 » est remplacé par le terme « 5 ».

Justification

Il s'agit d'un amendement technique qui a pour but de corriger un renvoi d'article erroné.